

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2014

jeudi 5 juin 2014

1. Liste de présence :

Sont présents 157 cotisants, ainsi qu'environ 90 sympathisants non votants ; 22 cotisants ont envoyé une procuration et 59 autres ont demandé que l'on excuse leur absence.

Le président relève que si la date de l'AGO a été communiquée de longue date, la convocation formelle a été envoyée trop tardivement la faute à un agenda trop chargé en avril-mai et ... au courrier B. Il présente ses excuses.

2. Assemblée générale ordinaire :

2.1. Rapport du comité pour l'exercice 2013/14 : le rapport (disponible sur notre site www.choelectrique.ch) est accepté à l'unanimité des membres cotisants présents.

2.2. Comptes au 30 avril 2014 : Pour la même encaisse de cotisations (et dons que le comité considère comme une marque très tangible de soutien), les dépenses - notamment pour l'information des adhérents - ont augmenté : nous avons cependant augmenté la provision pour actions futures (référendum éventuel) de CHF 4'000, la portant ainsi à CHF 18'000.

Le vérificateur des comptes, M. Eric Daellenbach, recommande l'acceptation de ces comptes. L'assemblée suit cette recommandation à l'unanimité, donne décharge au comité et remercie le vérificateur des comptes.

2.3. Nominations au comité et désignation du réviseur de comptes : Après avoir remercié les membres qui se retirent après avoir bien travaillé (M. Frank, F. Warpelin et R. Muller), le président présente brièvement les entrants de l'année : Dominique Bucher-Simond, première femme à nous rejoindre au comité, Hans-Rudolf Kappeler, député et Raymond Paillex. Les membres des 3 comités (SEIC Gland, Fribourg et Loi Vaudoise) sont élus par acclamation.

2.4. Cotisations 2015 : Elle est maintenue à CHF 50.

La partie « officielle » est close avant 20h30 pour passer à l'échange d'informations dont un compte-rendu séparé figure dans la partie Actualité du site internet de l'association